Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 12 (1936-1937)

Heft: 11

Artikel: Le gr. fus. interchangeable et la sct. fus. au combat

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-713300

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à chaque pièce *3 aiguilles* (dérive, élévation et tempage) actionnées par l'appareil central; trois autres aiguilles sont reliées aux appareils de pointage en élévation et en dérive, et à la machine à temper. Les pointeurs, à la pièce, n'ont qu'à régler ces dernières aiguilles sur celles qui sont actionnées par l'appareil central; par cette simple opération la pièce se trouve pointée et les projectiles tempés automatiquement. Il n'y a plus qu'à charger et à tirer. Le chargement peut s'effectuer quelle que soit l'inclinaison de la bouche à feu. Dans d'autres systèmes d'appareil central les aiguilles sont remplacées par de petites lampes disposées sur trois cercles concentriques. Le système des aiguilles est plus pratique, surtout si l'on utilise des aiguilles lumineuses qui, de nuit, rendent tout éclairage superflu.

La manipulation de l'altitélémètre et de l'appareil central nécessite, selon le système de construction, de 5 à 10 hommes. Ce personnel représente en fait le cerveau de la batterie anti-aérienne; aussi est-il indispensable de le choisir avec soin et de ne faire appel qu'à des éléments qualifiés et travaillant avec une grande exactitude. Pour que ces hommes conservent leur entraînement et soient prêts en tout temps à remplir leur tâche délicate il faudra probablement les astreindre, en plus de leur cours de répétition réglementaire, à des exercices spéciaux extraordinaires.

La pièce elle-même demande, selon le modèle, de 6 à 10 servants. Le travail à la pièce est si simple qu'en dépit de nos brèves périodes d'instruction les équipes seront aptes à fournir ce qu'on leur demandera; aucune connaissance spéciale ne sera exigée au recrutement. On utilisera dans la mesure du possible des hommes de la landwehr.

b) *Tir indirect de nuit.* Les avions étant invisibles, il n'est pas possible de les viser à l'altitélémètre. Les *appareils d'écoute* déterminent aussi exactement que possible la position, la direction et la vitesse des avions. De puissants *projecteurs* d'une portée allant jusqu'à 15 kilomètres entrent alors en action et fouillent le ciel. Lorsqu'un avion est saisi dans le faisceau lumineux, le projecteur est réglé au moyen d'un appareil spécial de pointage et le pinceau suit automatiquement l'avion dans sa marche. A partir de ce moment-là le travail à l'appareil central et aux pièces est le même que pour le tir de jour.

Chaque appareil d'écoute est desservi par 4 ou 5 hommes. Le choix de ces hommes doit être aussi minutieux que celui des servants de l'appareil central, et il est également nécessaire de maintenir en permanence leur entraînement. Outre l'écoute, ces appareils ont pour mission de déterminer la direction de vol et la vitesse des avions, ce qui permet de suivre ces derniers même à défaut de projecteurs. Ils sont également utilisés par les postes du service de repérage et de signalisation d'avions. Mais, dans leur état actuel, ils ne sont pas encore au point; leur portée utile ne dépasse guère 15 à 20 kilomètres, ce qui est insuffisant en raison de la vitesse considérable des avions, qui franchissent cette distance en quelques minutes. Ils sont néanmoins utiles pour repérer les appareils de bombardement de nuit, plus lourds et par conséquent moins rapides. (A suivre.)

Le gr. fus. interchangeable et la sct. fus. au combat

(voir brochure du Chef d'arme de l'infanterie du 8. 1. 36).

I. Principes d'organisation

Quelles ont été les préoccupations ayant abouti à la réorganisation actuelle?

On a estimé que nos moyens de feu ne supportaient plus la comparaison avec ceux de nos voisins. L'introduction d'armes plus nombreuses et plus variées nous obligeait dès lors à regrouper nos éléments.

1. Pour le **gr. fus.** on a voulu en particulier:
   a) éviter l'extension exagérée de la ligne de tirailleurs qui rendait la conduite de celle-ci impossible,
   b) réunir au centre du gr. ce que le chef doit en tout cas commander, le F. M., noyau de feu de la cellule,
   c) faire participer automatiquement deux équipes fus. — dont l'action par les mousquetons sera généralement tardive — à la couverture et à la liaison du F. M. sur les flancs.
2. Pour la **sct. fus.** on a cherché avant tout à simplifier la tâche du chef de sct. qui ne conduira plus dorénavant que 3 groupes identiques et interchangeables au lieu de 5 groupes hétérogènes.
3. Pour la **cp. fus.** (laquelle n'aura plus que 3 sct. fus. interchangeables au lieu de 4):
   a) on a tenu à ce que le cdt puisse disposer — outre des mitr. que le cdt de bat. pourra toujours lui attribuer — d'un *échelon de feu propre* composé de 3 F. M. sur trépied (FMT);
   b) on a voulu d'autre part éviter dans la mesure du possible la désorganisation des sct. fus. en attribuant au cdt cp., outre son gr. commandement, un *gr. de patrouilleurs;*
   c) soucieux de permettre à la cp. de s'engager plus résolument et plus loin, comme aussi de tenir plus longtemps, on se préoccupe enfin de la doter de *fusil anti-chars* et d'*armes à tir courbe* d'un calibre réduit.
4. Pour les mêmes raisons le **bat.** a été doté d'armes à tir courbe (4 lance-mines d'un calibre de 81 mm.) et d'armes anti-chars (2 canons d'infanterie d'un calibre de 47 mm.), ayant toutes deux une portée pratique de 3 km. et une très grande précision; cela permettra au cdt bat. de combler le temps mort qui s'écoule entre les préparatifs de l'artillerie et son intervention.

II. Le groupe de fusiliers.

1. **Organisation du gr.**

Dans la cp. on triera:

a) les *meilleurs tireurs au mousqueton,* qui seront le nº 6 (tireur d'élite) de chaque gr. et le second remplaçant du tireur F. M. (leur mousq. sera pourvu d'une lunette);
b) les autres *fus. mitr.* qui, par ordre de valeur, recevront les nºs 4, 5 (soit tireur F. M. et aide-tireur), puis 7, 8 et 9 (pourvoyeurs) de chaque gr.;
c) les *meilleurs soldats,* qui seront chefs d'équipe et, comme tels, agiront dans le cadre de la mission du gr., sans recevoir des ordres particuliers; il s'agit d'aider le chef gr. et non de compliquer sa tâche.

Au C. R., si les effectifs ne permettaient pas de faire plus, l'éq. F. M. sera au complet, l'éq. pourv. ne sera marquée que par un homme et chacune des éq. fus. par au moins 2: il est important que les éq. fus. apprennent leur nouveau rôle.

Les éq. sont désignées comme suit: éq. X et Y (nom du chef pour les 1re et 2e éq. fus.), éq. F. M., éq. pourvoyeurs.

Pour les *outils,* il est fixé que le nº 4 porte une pioche, le nº 5 une pelle et le nº 6 une hache. La *dotation normale* pourrait

être répartie comme suit: aux nos 2 et 7 une pioche, aux nos 3, 8, 9, 11 et 12 une pelle.

Les *grenades à main* seront attribuées par moitié à chaque éq. fus.

Le *paquetage normal* fixé par le R. ex. J. ne prévoit qu'une trousse de propreté et un sachet d'accessoires pour 2 hommes.

Les *mousq. des nos 4 et 5* restent à l'arsenal lors de la mobilisation, mais dans les C. R. où les hommes doivent tirer avec leur arme ils les prennent avec eux. On prend des mesures pour les faire transporter dans des caisses à fusils chargées sur le camion de bat.

2. **Fonctions dans l'éq. et dans le gr.**

a) Si la moitié des hommes d'un gr. doivent être des fus.-mitr., chaque fusilier doit aussi savoir sommairement manipuler le F. M., car tant qu'il reste un homme valide le F. M. doit être actionné. Chaque homme du gr. se considère donc *en premier lieu* comme *servant du F. M.*

b) Normalement chacun assure une fonction spéciale (esquissée sous II, 1) et chaque éq. joue son rôle particulier. Si *les fus.-mitr.* sont chargés du feu et de son alimentation, *les fus.* sont des éclaireurs, des observateurs, des grenadiers, des combattants à l'arme blanche et des tireurs à courte distance, dont le rôle essentiel consiste:
— à empêcher le F. M. d'être surpris,
— à observer les voisins et l'ennemi (aux fins de renseigner le chef gr. sur leur activité: où sont-ils? sont-ils arrêtés? — et dans ce cas chercher la raison — progressent-ils? reculent-ils? peut-on aider le voisin?) et
— à bondir à l'assaut.

3. **Formations de l'éq. et du gr.**

a) Pour l'**éq.**, aucune formation n'est prescrite. Les hommes se placent dans un ordre quelconque autour de leur chef qu'ils s'efforcent d'imiter. En mouvement, l'intervalle normal de 2 à 5 pas peut être agrandi au besoin pour mieux résoudre la tâche des flanqueurs. Pour tirer on aura tendance à se grouper en un nid, presque au coude à coude.

b) En principe le chef de gr. peut disposer ses éq. **n'importe comment.** L'essentiel est qu'il puisse toujours les conduire.

c) La formation normale du gr. « **en tirailleurs** » rappelle l'arbalète de Tell. L'*éq. F. M.* au centre est flanquée à dr. et à g. par les *éq. fus.* L'intervalle normal d'une cinquantaine de m. peut être agrandi, vers une crête ou une lisière par ex., pour mieux protéger le F. M. ou pour chercher la liaison avec les voisins; il peut être diminué pour mieux permettre la conduite du feu (R. ex. J. 156 et 147). Dans la marche d'approche, une éq. fus. pourra être poussée « en découverte » jusqu'à 300 m. en avant.

L'éq. pourv., formant la crosse de l'arbalète, suit l'éq. F. M. à une centaine de m., mais ses hommes pourront être échelonnés pour mieux assurer le ravitaillement en munitions. D'autre part, lorsque le terrain l'autorise, l'éq. pourv. n'hésitera pas à serrer complètement sur le F. M., ce qui lui permettra aussi d'aider à le masquer et à lui construire un abri.

d) Si le gr. marche exceptionnellement sur un flanc découvert, son chef pourra ordonner: « **la droite** » (ou la gauche) **en avant!** » ce qui amènera l'éq. fus. de dr. (ou de g.) légèrement en avant et celle de g. (ou de dr.) légèrement en arrière. Le gr. sera ainsi préparé, en cas de surprise, à faire front de deux côtés.

e) Tant qu'il peut se faufiler à travers le terrain, sans risquer un feu violent, le gr. reste en *colonne par un* (S. C. 231), sinon, il peut passer à la *colonne de tirailleurs* (R. ex. J. 138).

Lorsque le gr. chemine dans un couloir par ex., il pourra progresser « **par équipe** », échelonnées derrière la 1re éq. fus. à des distances minimes fixées par le chef gr.: en « découverte » la 1re éq. fus. pourra être poussée comme sous c. (A suivre.)

Il motore al servizio dell'esercito

Togliamo dalla stampa ticinese un interessante articolo sulla motorizzazione dell'esercito, tema che tocca la nostra vita militare.

La nuova ordinanza del Consiglio federale sull'organizzazione delle truppe leggere sta a dimostrare l'importanza vieppiù grande che il motore assume per l'esercito. In molte unità esso è destinato a sostituire vantaggiosamente il cavallo. Così, la nuova ordinanza stabilisce che le compagnie motorizzate di mitragliatrici leggere delle brigate celeri saranno composte di due terzi di dragoni e di mitraglieri di cavalleria non montati, che non riceveranno più una rimonta, nonchè di ciclisti dell'attiva, e di un terzo di cavalieri della landwehr.

Secondo la nuova organizzazione delle truppe, ogni corpo d'armata comprenderà una brigata leggera composta di due reggimenti di cavalleria, di due battaglioni ciclisti (tre compagnie più una compagnia motorizzata di mitragliatrici leggere per battaglione), di una compagnia motorizzata di cannoni di fanteria, di una compagnia motorizzata di mitragliatrici leggere e di una compagnia motorizzata di zappatori. Ogni divisione, salvo le tre divisioni di montagna, disporranno di un gruppo d'esplorazione composto di uno squadrone di dragoni, di una compagnia di ciclisti e di un distaccamento di carri armati. Come lo indica il suo nome, questa formazione avrà il compito di esplorare il terreno e di segnalare le posizioni nemiche. Ciclisti e carri armati, utilizzando di regola le strade, dovranno cercare di avvicinarsi rapidamente al nemico, mentre la cavalleria esplorerà la zona intermedia. Cavalieri e ciclisti dovranno agire in istretta collaborazione, d'onde la necessità di formare anche dei gruppi misti. Per il servizio di collegamento, ogni unità d'armata — ovverosia le 9 divisioni e le 3 brigate — di montagna indipendenti — disporrà di una compagnia di ciclisti di landwehr. Inoltre, ogni divisione di marcia potrà servirsi a questo scopo anche di uno squadrone di cavalleria e di una compagnia di ciclisti dell'attiva.

Sciolti i 6 squadroni di mitraglieri, rimarranno ancora 30 squadroni di cavalleria. Si è rinunciato a dare delle mitragliatrici alle truppe leggere, poichè il loro modo di combattere e i compiti loro assegnati esigono armi estremamente mobili. Le tre brigate leggere che comprendono insieme 6 reggimenti leggeri (composti di 3 squadroni e di un battaglione di ciclisti) richiederanno 18 squadroni. I gruppi d'esplorazione 1, 2, 4, 5, 6 e 7 (numeri corrispondenti a quelli delle divisioni di marcia) sono costituiti dagli squadroni 2, 27, 14, 15, 29 e 30 che rappresentano la metà dell'attuale cavalleria divisionale. Infine, 6 squadroni (l'altra metà della cavalleria divisionale) saranno utilizzati come squadroni di collegamento delle sei divisioni di campagna.

Le compagnie ciclisti saranno formate a nuovo, secondo il domicilio degli uomini, al fine di permettere una più rapida mobilizzazione. Delle 42 compagnie esistenti (1-30 dell'attiva e 31-42 di landwehr), 18, ossia 3 per battaglione, saranno assegnate ai sei battaglioni ciclisti, la cui quarta compagnia sarà una compagnia motorizzata di mitragliatrici leggere composta di due terzi di ciclisti provenienti dalle unità dell'attiva e di un terzo di ciclisti provenienti dalle unità della landwehr. I gruppi d'esplorazione delle divisioni di campagna riceveranno le compagnie ciclisti 11, 12 e 14-17, mentre per il servizio di collegamento si utilizzeranno le compagnie 21, 22 e 24-27. Le compagnie di collegamento 31-42 delle divisioni e delle brigate di montagna saranno formate, secondo il domicilio, con gli uomini delle compagnie ciclisti 21-26.